

UTILISATION DU MATERIEL ESPACES VERTS



OBJECTIFS

La formation doit amener le stagiaire à acquérir des gestes techniques de base afin :

- D'utiliser le matériel espaces vert en toute sécurité et adéquation entre tâches de travail et matériels utilisables
- De préparer et d'organiser ses interventions.

PUBLIC

Salariés d'entreprise du secteur marchand, de structures d'insertion, agents de collectivités territoriales ; publics en situation de handicap, utilisateurs occasionnels du matériel.

PRÉ REQUIS

Le stagiaire doit présenter à minima un intérêt et une résistance pour réaliser des travaux d'extérieur. Il doit être capable de comprendre les consignes exprimées en français et de répondre aux questions posées. Il doit se présenter avec sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle.

LIEU

Sur le site du CFPPA-UFA de Montravel-Villars (42), ou possibilité d'organisation de formation hors-site après étude des conditions d'accueil ;




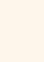
DURÉE

2 à 3 jours à raison de 7 heures par jour soit 14 à 21 heures de formation.



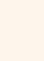
TARIF ET FINANCEMENT POSSIBLE

- Tarif individuel : 126 € par jour
- Financement possible par OPCO



CONDITIONS D'ACCÈS

-  Accès après entretien téléphonique
-  Délai d'accès de minimum 15 jours avant la prestation.
-  En cas d'un nombre d'inscrits inférieur à 8 en session collective, le centre de formation se réserve la possibilité d'annuler la session et de reporter les candidats sur la session suivante
-  Formation dispensée d'avril à juin ou de septembre à novembre



CONTENU DE FORMATION

-  Vérification du matériel
-  Préparation de l'intervention
-  Utilisation en sécurité (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie...) selon la saison

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

-  Apport théorique, démonstration, mise en situation pratique
-  Formation assurée par un ou plusieurs formateurs/trices techniques permanents

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION DES ACQUIS

-  L'évaluation de l'atteinte des objectifs par les stagiaires est mesurée par le formateur à partir de l'observation des participants mis en situation.
-  Une attestation de fin de formation sera transmise à l'issue de la formation

